



- ▶ Sommes-nous prêts à relever le défi? 1-2
- ▶ Un message du président 2-3
- ▶ Programme national d'identification et de traçabilité 4-5
- ▶ Mise à jour de Tremblante Canada 5-6



From the flock

SEPTEMBER 2009 • VOLUME 6 • NUMÉRO 9

Sommes-nous prêts à relever le défi?

Jennifer MacTavish

Habituellement, les rapports du président et du directeur général traitent des questions sur lesquelles la FCM s'est concentrée au cours de la dernière année. Cette année, cependant, j'aimerais mettre l'accent sur ce à quoi vous pouvez vous attendre de nous au cours de l'année à venir. La FCM espère que les questions qu'elle aborde et les activités qu'elle entreprend permettront à l'industrie de progresser et d'être en bonne position pour assurer son succès à long terme.

Bien sûr, nos programmes en cours continueront de nous occuper passablement : l'éradication de la tremblante, la salubrité alimentaire et la traçabilité. L'obtention de financement et la mise en œuvre de projets visant à déterminer la prévalence de la tremblante pour établir des cibles en matière d'éradication constitueront des dossiers importants pour l'industrie cette année. L'objectif consiste à poursuivre le travail dans le but d'arrêter une date à laquelle le Canada pourra recevoir sa certification de pays exempt de la tremblante de l'OIE.

En ce qui a trait à la salubrité alimentaire, selon les commentaires que nous recevons, l'industrie est actuellement en train de terminer les modifications au manuel de salubrité alimentaire à la ferme et se prépare à le soumettre à l'ACIA aux fins d'examen. De plus, la FCM travaillera avec les organismes membres pour s'assurer que les formations sont offertes aux producteurs, aux instructeurs et aux vérificateurs.

La FCM travaille aussi à la mise en œuvre d'un audacieux projet pilote sur l'IRF, qui consiste à doter des fermes de chaque province de systèmes d'IRF. Les producteurs participants devront comparer ces systèmes avec les normes en matière de traçabilité établies par le gouvernement. De plus, ils nous aideront à déterminer les avantages des systèmes d'IRF pour les producteurs canadiens de moutons. Les résultats de ce projet joueront un rôle déterminant dans la décision de mettre en œuvre cette technologie ou non au sein de l'industrie.



Également, les producteurs participant à ce projet devront être prêts à partager leurs coûts de production, de façon à ce que l'industrie puisse évaluer les coûts réels de mise en place des systèmes de traçabilité. Une partie du travail effectué dans ce dossier consiste à déterminer la part des coûts associés à la traçabilité que l'industrie peut assumer, et quelle part est en réalité un bien public.

Vous nous entendrez parler de plus en plus de coûts de production cette année, à mesure que nous travaillons avec l'industrie pour déterminer les coûts réels des programmes comme le PASAF, la traçabilité et l'éradication de la tremblante. La discussion portera également sur la question suivante : s'agit-il de coûts réels pour l'industrie, ou d'investissements dans l'industrie pour assurer sa viabilité à long terme?

Le C. ovis demeurera un élément d'intérêt pour la Fédération, tandis que le projet de recherche conjoint entre la FCM, le MAAARO, l'université de Guelph et l'université de Saskatchewan se poursuit. On continuera de communiquer avec la ferme d'origine si des agneaux sont condamnés dans des usines de transformation. Le but de cette démarche consiste à informer les producteurs des mesures qu'ils peuvent prendre pour minimiser le risque d'infection au C. ovis.

La CSF travaillera également aux questions touchant la prédation, l'accès aux médicaments pour les petits ruminants et les questions entourant la capacité de l'industrie à augmenter sa production et répondre à la demande constante des consommateurs pour des produits de grande qualité.

Toutes ces activités s'inscrivent dans la lignée de l'engagement de la FCM visant à s'assurer que l'industrie est dans la meilleure position possible pour profiter des marchés qui lui sont accessibles et accroître sa part de marché.

L'éradication de la tremblante, la salubrité alimentaire, le C. ovis, la prédation : tous sont liés à l'accès aux marchés et à la réponse aux demandes des consommateurs : l'offre constante de produits de qualité. Sommes-nous prêts à relever le défi?

Un message du président

Dwane Morvik, président FCM

Au cours des dernières années, il a souvent été question dans l'industrie d'augmenter la production d'agneaux pour répondre à la demande croissante. Ceux qui sont dans l'industrie depuis assez longtemps ont entendu les phrases suivantes à de multiples reprises « nous ne répondons même pas à 50 % de la demande », « nous devons augmenter notre production » et « nous devons améliorer notre uniformité ».

En vérité, seulement 59 % de l'agneau consommé au Canada est importé. Plus tôt dans ce rapport, on faisait mention du troupeau de brebis du Canada qui perd de l'importance, ce qui a assurément une influence négative sur notre capacité à accroître notre part de marché. Ce que le rapport n'a pas montré, cependant, est le fait que les troupeaux de moutons connaissent un recul à l'échelle internationale. En effet, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont tous des troupeaux plus petits. La consommation globale d'agneau étant à la hausse, la question suivante se pose : compte tenu de la diminution des troupeaux à l'échelle internationale, qui réussira à répondre à la demande canadienne en matière d'agneau? Et pourquoi ne serions-nous pas la solution?

Au cours de la dernière année, on a identifié deux secteurs qui limitent la production : l'accès à la médication pour les petits



ruminants et la prédation. La FCM a travaillé avec l'Institut canadien de la santé animale (ICSA) et la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) pour tenter d'accroître l'accès de l'industrie à la médication.

La DMV a laissé savoir qu'elle allait tout faire en son pouvoir pour approuver les médicaments pour utilisations mineures et espèces mineures, notamment examiner la recherche qui a été effectuée par un autre pays sur un médicament donné et, selon la qualité des données, déterminer si cette recherche peut être utilisée pour faciliter le processus d'approbation au Canada. Nous payons les médicaments pour moutons plus cher que dans de nombreux pays, et cela doit changer. Nous pouvons y parvenir en encourageant les fabricants à formuler des demandes d'approbation au Canada.

À une époque où l'industrie canadienne du mouton a énormément de latitude pour prendre de l'expansion, la prédation demeure un obstacle majeur à l'augmentation de la production et, dans certains cas, a fait en sorte que des producteurs se sont simplement retirés du marché. En réponse à ce problème, la FCM a obtenu du financement pour organiser un symposium sur la prédation lors de l'assemblée générale annuelle de cette année. L'objectif de cette réunion consiste à étudier les outils actuellement offerts aux producteurs, discuter des outils qui devraient être offerts, de l'expansion de la liste de prédateurs touchés par les lois provinciales et déterminer les projets de recherche scientifique potentiels.

Évidemment, la prédation et l'accès aux médicaments ne sont que deux problèmes de production parmi tant d'autres qui nuisent aux producteurs qui souhaitent augmenter leur production.

Le soutien continu de la recherche, les développements en matière de génétique et d'efficacité de la gestion ainsi que la santé du troupeau sont autant d'éléments qui doivent aussi être abordés.

La FCM s'est engagée à se concentrer sur les questions pertinentes pour assurer la réussite durable de l'industrie canadienne du mouton, mais nous ne pouvons y arriver sans votre aide. Les industries du bœuf et du porc envient la situation économique actuelle de l'industrie du mouton. Faisons en sorte que cela reste ainsi. Le fait que vous lisiez cet article montre votre engagement envers l'industrie du mouton. Restez à l'écoute, restez en contact et, ensemble, nous ferons grandir cette industrie.



Programme national d'identification et de traçabilité

Sean McKenzie, coordonnateur, Programme national d'identification et de traçabilité

À l'occasion de récentes réunions de producteurs de moutons en Ontario, le sujet du financement fédéral et provincial pour la traçabilité a été abordé et on a remarqué une certaine incertitude quant aux diverses dates qui ont été annoncées relativement à la traçabilité et à l'IRF obligatoire et aux initiatives assignées aux différents groupes.

Le mois dernier, le gouvernement fédéral a annoncé que la traçabilité sera obligatoire d'ici 2011 pour les quatre espèces prioritaires. Ces espèces sont le bœuf, le mouton, le porc et la volaille. Cette annonce a été effectuée tant dans le but de motiver les organismes publics à mettre en œuvre les changements législatifs que pour motiver l'industrie à mettre sur pied un programme complet de traçabilité. La portée et la façon dont cela sera mis en place ne sont pas déterminées à 100 % à l'heure actuelle. Cependant, les groupes de représentants de l'industrie, les gouvernements provinciaux et fédéral continuent de travailler ensemble pour établir les normes finales qui tiendront compte des capacités et des limites des producteurs, tout en satisfaisant aux exigences relatives à la traçabilité des produits.

Le deuxième sujet concernait la Fédération canadienne du mouton (FCM), qui a établi à janvier 2012 la date à laquelle l'identification par radiofréquence (IRF) deviendra obligatoire pour l'industrie canadienne du mouton. Cependant, l'industrie doit être en mesure de terminer son projet pilote sur l'IRF si elle veut réussir à respecter ces échéances. Sans le soutien du gouvernement, l'industrie ne sera pas en mesure d'y arriver. Le projet sur l'IRF analysera l'incidence de technologie sur les producteurs de moutons. Cette analyse sera effectuée au moyen de l'utilisation sur la ferme, en temps réel de la technologie d'IRF, ce qui permettra de calculer les coûts

et les avantages liés à l'IRF dans la gestion de la production de moutons. Si l'industrie du mouton est capable de mener ce projet à terme, les résultats permettront de déterminer si l'utilisation de l'IRF est dans l'intérêt de l'industrie canadienne, ou si nous devrions évaluer des alternatives pour répondre aux besoins de nos clients.

On nous pose souvent la question suivante : « Pourquoi le gouvernement nous force-t-il à faire cela? » L'une des raisons est que les clients le demandent. Et par « clients », on n'entend pas uniquement ceux qu'on trouve à l'épicerie. Pour ceux d'entre vous qui vendent dans des marchés, le marché est votre client. Si vous vendez dans un parc d'engraissement, l'exploitant du parc d'engraissement est votre client. Les gouvernements ont la responsabilité de réagir aux préoccupations des clients, et l'on croit que les programmes approuvés ou mis en œuvre par le gouvernement ont plus de crédibilité que ceux qui sont uniquement régis par l'industrie.

La plupart des messages provenant de la FCM, des organismes provinciaux ou des spécialistes du gouvernement provincial font probablement mention de l'aide que la traçabilité peut offrir à l'industrie. Ces messages feront état des avantages potentiels pour votre ferme et du fait que cette technologie est introduite pour « favoriser l'industrie ». Bon nombre de personnes trouveront peut-être que ce message est trompeur et que la traçabilité a en fait comme objectif d'accélérer le traitement et de rendre le travail d'inspection et d'application plus simple et plus rapide, et non d'avantager le producteur.

Dans une certaine mesure, c'est vrai : cette technologie n'est pas lancée uniquement pour favoriser les producteurs.



Les avantages sont nombreux et touchent diverses parties de la chaîne, notamment les parties mentionnées précédemment.

Certains producteurs craignent que les transformateurs, les détaillants et les gouvernements « {...} soient ceux qui en profitent et que je ne reçoive pas un sou de plus par animal, que j'utilise l'IRF ou non! » La vérification de cette affirmation explique en partie la raison pour laquelle l'industrie du mouton souhaite faire partie du projet pilote sur l'IRF. Ce que nous savons est que, si nous ne pouvons pas répondre aux besoins de nos clients, ces derniers trouveront un produit qui correspond à leurs exigences.

Tandis que la FCM, la FCNC et les autres groupes de représentants de l'industrie comme le Conseil canadien du porc, les Producteurs laitiers du Canada et l'Office canadien de commercialisation des œufs travaillent pour défendre les intérêts de l'industrie (donc des producteurs) à la table du gouvernement, nous sommes à trouver des options potentielles qui seraient profitables pour les producteurs. Il nous incombe de trouver des façons d'aider l'industrie à se développer et les producteurs à s'adapter au changement. Voilà pourquoi les messages que nous vous transmettons portent souvent sur l'accroissement de l'efficacité à votre ferme, l'obtention d'information relative au classement des carcasses ou l'amélioration de la tenue des dossiers pour une meilleure gestion de la reproduction.

Mise à jour de Tremblante Canada

Courtney Denard, Coordinatrice nationale de projet sur la tremblante

Récemment, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a rencontré le département américain de l'agriculture (USDA) pour discuter de l'éradication de la tremblante. Le message principal qui s'est dégagé de cette réunion est que l'USDA a actuellement les ressources nécessaires et est en voie d'obtenir le statut de pays exempt de la tremblante de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) d'ici 2017.

Pour éradiquer la tremblante, l'USDA a investi des sommes considérables à ce jour. Environ 120 M\$ ont été investis entre 2001 et 2009. Cette année uniquement, l'USDA a consacré environ 17,3 M\$ aux programmes sur la tremblante, notamment un programme de certification volontaire des troupeaux à l'égard de la tremblante, un programme national de surveillance et un programme d'identification des moutons et des chèvres qui participent aux programmes d'éradication. Leur travail acharné semble porter ses fruits. En effet, la tremblante a connu un sommet en 2005 aux États-Unis; depuis, elle perd du terrain chaque année.

En raison de tous ses efforts, l'USDA prévoit réduire progressivement sa tolérance aux risques externes. En fait, l'USDA est d'avis que, à l'heure actuelle, il est important d'adopter une attitude semblable à celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande relativement au risque d'introduction des maladies. Cela signifie que les restrictions entourant les animaux qui sont autorisés à entrer au pays deviendront de plus en plus strictes.

2017 est l'année cible choisie par l'USDA pour déceler et éradiquer les derniers cas de tremblante. Après sept années consécutives sans cas de tremblante, un pays peut demander le statut d'exempt de la tremblante auprès de l'OIE, à condition que ce pays respecte toutes les lignes directrices de l'OIE.



Lorsqu'un pays est exempt de la tremblante, les règlements relatifs au commerce avec ce pays changeront. Seuls les pays qui sont aussi exempts de la tremblante auront un accès intégral au marché américain. Étant donné que les États-Unis constituent l'un des plus importants partenaires commerciaux du Canada, nous devons garder cet élément à l'esprit tandis que nous continuons de créer et de mettre en œuvre des programmes relatifs à la tremblante.

Lors de cette réunion, l'USDA a également interrogé le Canada quant à ses plans en matière d'éradication de la tremblante. Le département voulait savoir à quel point le Canada était sérieux dans ses projets d'éradication de la maladie et quel est notre véritable objectif en matière de tremblante.

L'USDA a affirmé qu'il continuera d'harmoniser les industries américaines et canadiennes uniquement si l'objectif du Canada est l'éradication totale et si nous nous engageons entièrement à atteindre cet objectif. Dans le même esprit, si l'éradication totale est l'objectif du Canada, l'USDA s'attend de l'ACIA et de l'industrie canadienne qu'elles adoptent des normes de moins en moins tolérantes aux risques externes (c'est-à-dire augmenter les restrictions entourant l'admission d'animaux au pays).

À mesure que le Canada progresse dans ses plans en matière d'éradication de la tremblante, de nombreux éléments doivent entrer en ligne de compte. Un grand nombre de décisions devront être prises relativement au type de relation commerciale que nous souhaitons établir avec notre voisin du Sud. Il ne faut pas oublier que les États-Unis sont un marché très important pour les producteurs canadiens qui veulent de nouveaux gènes pour l'industrie des moutons et des chèvres. Par conséquent, nous voudrions avoir accès à leur marché.

De plus, lorsque les États-Unis deviendront exempts de tremblante, ils seront un concurrent plus fort dans les autres marchés à travers le monde. Cela signifie que le Canada sera désavantagé s'il n'a pas le même statut d'exempt de la tremblante.

Un autre élément dont il faut se souvenir est que, en matière d'éradication de maladie, l'industrie canadienne ne peut pas se permettre de prendre des décisions sans d'abord faire des consultations. Les plans et programmes que nous mettons en œuvre pour éradiquer l'ESST auront une incidence sur toutes les industries de ruminants au Canada, pas seulement les moutons et les chèvres.

Pour nous rejoindre



30 Malcolm Road
Guelph, Ontario
N1K 1B1

Tél: (519) 824-4120

Sans frais: 1-888-684-7739

Télé.: 1-866-909-5360

Courriel

jennifer@cansheep.ca

Site web

www.cansheep.ca